

Membres en exercice : 19 membres présents : 16 membres absents : 3 convocation : 26 mars 2026

Le 02 avril 2026 à 18 h 30, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Alain LECOMTE, maire.

Étaient présents Anne-Jessica ALAVI SADRE, Christine AUDINEAU, François BROSSARD, Charlotte CHASTANG, Sophie CHIRON, Jocelyne CONSTANTIN, Marie-Josée GUERRY, Alain LECOMTE, Julien LECUIROT, Jean-Pierre MACOIN, Jérôme MARIE, Marie-Reine MASSON, Cyril REMAUD, Jean-Michel RUFFIE, Gino SOBOTA, Philippe TEILLET formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés Hervé DURUPT (pouvoir à Charlotte CHASTANG), Angéline HÉRISSE (pouvoir à François BROSSARD), Julie PÉRIN (pouvoir à Alain LECOMTE)

Anne-Jessica ALAVI SADRE a été désignée comme secrétaire de séance.

1. Approbation du dernier procès-verbal

Le procès-verbal du dernier conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

2. Délégations du conseil municipal au Maire

Monsieur le Maire donne lecture du rappel du contenu des délégations accordées au Maire.

Délibération adoptée à l'unanimité.

3. Fixation des indemnités de fonction des élus

Conformément aux articles du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) dont il est fait rappel, Monsieur le Maire présente le détail des indemnités. Une baisse des indemnités du Maire et des adjoints est actée.

- - maire : 37 % de l'indice brut terminal de la fonction publique, soit 1 470,20 € brut mensuel,
- - 1^{er} adjoint : 10 % de l'indice brut terminal de la fonction publique, soit 397,35 € brut mensuel,
- - 2^e adjoint : 10 % de l'indice brut terminal de la fonction publique, soit 397,35 € brut mensuel,
- - 3^e adjoint : 10 % de l'indice brut terminal de la fonction publique, soit 397,35 € brut mensuel,
- - 4^{ème} adjoint : 10 % de l'indice brut terminal de la fonction publique, soit 397,35 € brut mensuel,
- - conseillers délégué : 1,5 % de l'indice brut terminal de la fonction publique, soit 59,60 € brut mensuel,
- - conseillers délégué : 1,5 % de l'indice brut terminal de la fonction publique, soit 59,60 € brut mensuel,
- - conseillers délégué : 1,5 % de l'indice brut terminal de la fonction publique, soit 59,60 € brut mensuel,
- - conseillers délégué : 1,5 % de l'indice brut terminal de la fonction publique, soit 59,60 € brut mensuel.

Délibération adoptée à l'unanimité.

4. Formation des élus

Rappel est fait des droits à la formation des membres du conseil, incluant un droit de congé de 24 jours par mandat. La commune prend en charge les frais pour des formations dispensées par des organismes agréés ou la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN).

Délibération adoptée à l'unanimité.

5. Création des commissions municipales et désignation des membres

Conformément à la réglementation, le conseil municipal décide de créer 10 commissions municipales. Chaque membre peut siéger dans 1 à 5 commissions.

- 1 - commission voirie, éclairage, assainissement et urbanisme (VEAU),
- 2 - commission travaux et appels d'offres (TAO),
- 3 - commission école (SCO),
- 4 - commission culture, associations, jeunesse et sport (CAJS),
- 5 - commission santé, action sociale (SAS),
- 6 - commission cadre de vie et biodiversité (CB),
- 7 - commission personnel (RH),
- 8 - commission finances (FIN),
- 9 - fonction support communication interne – externe (CIE),
- 10 - fonction support formation élus et documentation (FED).

La composition des commissions est adoptée à l'unanimité.

6. Élections des membres de la commission d'appel d'offres

Le conseil municipal procède à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres :

Sont élus au poste de titulaire : Cyril RÉMAUD, Gino SOBOTA, Jean-Pierre MACOIN

Sont élus au poste de suppléant : Philippe TEILLET, Sophie CHIRON, François BROSSARD

7. Élections des membres du SIVOM

Après s'être portés candidats, ont été élus à l'unanimité :

Délégués titulaires : Philippe TEILLET, Alain LECOMTE

Délégué suppléant : Cyril REMAUD

8. Commission Communale des Impôts Directs

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de reporter à un prochain conseil municipal l'élaboration de la liste des 24 noms à fournir au directeur des services fiscaux.

9. Élections des membres à la commission locale d'évaluation des charges transférées

Après s'être portés candidats, ont été élus à l'unanimité :

Délégué titulaire : Christine AUDINEAU

Délégué suppléant : Cyril REMAUD

10. Élections des délégués au SIEDS

Après s'être portés candidats, ont été élus à l'unanimité :

Délégué titulaire : Gino SOBOTA

Délégué suppléant : Cyril REMAUD

11. Élections des délégués au Syndicat Mixte Soluris

Après s'être portés candidats, ont été élus à l'unanimité :

Délégué titulaire : François BROSSARD

Délégué suppléant : Anne-Jessica ALAVI SADRE

12. Élections des délégués au Parc Naturel Régional du Marais Poitevin

Après s'être portés candidats, ont été élus à l'unanimité :

Délégué titulaire : Alain LECOMTE

Délégués suppléants : Jean-Michel RUFFIÉ et François BROSSARD

13. Élection du correspondant défense

Après s'être portés candidats, a été désigné à l'unanimité :

Philippe TEILLET

14. Élection du délégué CNAS

Après s'être portée candidate, a été élue à l'unanimité

Jocelyne CONSTANTIN

15. Élection des référents « sécurité routière »

Après s'être portés candidats, ont été désignés à l'unanimité :

M. Julien LECUIROT, M. Jérôme MARIE et Hervé DURUPT

16. Élection des délégués de la chambre des métiers

Après s'être portés candidats, ont été désignés à l'unanimité :

M. Hervé DURUPT et Mme Julie PÉRIN

17. Élection des délégués de la chambre des métiers

Selon les instructions de la Préfecture, Monsieur le Maire, propose de désigner comme nouveaux délégués de la commission administrative de révision des listes électorales :

Mme Marie-Josée GUERRY, M. Jean-Pierre MACOIN, M. Gino SOBOTA, M. Hervé DURUPT, Mme Christine AUDINEAU

Questions diverses

Agglomération : Monsieur le Maire informe qu'il a participé au premier conseil communautaire avec l'élection de son président, M. Jérôme BALOGE et de ses vice-présidents.

Personnel : Monsieur le Maire exprime sa volonté de restaurer le dialogue avec le personnel.

Communication : Le bulletin municipal paraîtra fin juin.

Action sociale : Volonté de lancement d'un recensement des besoins (socio-économiques, transport, portage de repas) via un questionnaire à la population, dans le respect du RGPD. Le sujet est à retravailler pour définir les moyens qui seront mis en place pour effectuer cette démarche.

Patrimoine et travaux :

Boîte à dons : Intervention prévue sur la "boîte à dons" suite à des actes d'incivilité (tri, aménagement de local, signalétique).

Ferme Giraud : Le comité des fêtes de Thorigny envisage de faire et financer une dalle en béton (7 000 €) pour remplacer la scène en bois. Le comité a exprimé sa volonté de faire don d'un lave-vaisselle professionnel à la Ferme Giraud.

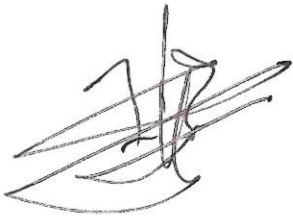
Scolaire : Projets en cours pour l'école avec recherche de subventions auprès des collectivités (Département, Région...). Étude du renouvellement du matériel informatique et de reprographie.

Affaires scolaires (Restauration) : Déclaration obligatoire des aliments éco-durables (20 % minimum). La communauté d'agglomération du Niortais assiste la commune pour régulariser les factures et menus manquants depuis fin 2025.

Règlement intérieur du conseil municipal : le règlement intérieur du conseil municipal sera révisé en commission avant d'être proposé en séance de conseil municipal.

La séance est levée à 20 h.

Anne-Jessica ALAVI SADRE
secrétaire de séance



Alain LECOMTE
Maire de Val du Mignon

